

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oO—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 08 Novembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 65 titulaires - 36 suppléants	<u>Résultat du vote :</u>
Délégués présents : 34 délégués (32 titulaires - 2 suppléants)	Voix Pour : 34
Dont membres votants à voix délibérative : 34 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 28 octobre 2022	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires : Mr Alexandre David, Mme Belleville Catherine, Mr Bandry Didier, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Dazard Hugues, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Foulon Didier, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Gleize Séverine, Mr Haÿ Etienne, Mme Hernandez Maryse, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Mangin Eric, Mr Malezé Patrick, Mr Marchal Philippe, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mme Gaëlle Vaudé.

Suppléants votants: Mme George Nicole, Mr Guilleman Michel

Membres absents excusés : Mr Eugène Sébastien, Mr Mathis Michel, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Bruneaux Henri, Mr Davin Benoit, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Frex Dominique, Mr Leveque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Moyse Dominique, Mr Verhulst Eric, Mr Vérot Vincent.

Membres absents: Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mr Burel Régis, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Charbonnier Patrick, Mme Delamarre Florence, Mr Duclos Dominique, Mr Fraeyman Fabien, Mr Hoerter Michel, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniez Michaël, Mme Richard Catherine, Mr Saroul Daniel, Mr Simon André, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Malezé Patrick.

Objet : Marché des travaux d'interconnexion en eau potable entre Château-Thierry et Fère en Tardenois : modification du marché N°2020 USESA 23 -Lot 5 station de reprise de Courpoil	N° 20221106
---	------------------------

Monsieur le Président rappelle que par marché en date du 08 décembre 2021 dans le cadre des travaux d'interconnexion en eau potable entre Château-Thierry et Fère en Tardenois, le lot 5 relatif à la station de reprise de Courpoil a été confié à l'entreprise SEIT HYDR'EAU pour un montant de 104 087 € hors taxes.

La modification a pour objet de prendre en compte des prestations complémentaires non prévues au marché initial.

Le Président présente le descriptif des prestations représentant un montant de 2 298.12 € hors taxes, représentant une augmentation de 2.21 % du marché initial.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20221108-20221106-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2022

Publication : 18/11/2022

Les membres du Comité Syndical, entendu l'exposé du Président,

- Vu l'avis favorable émis par les membres du bureau le 18 octobre 2022

- Vu l'avis favorable émis par les membres de la commission d'examen des offres le 19 octobre 2022

DECIDENT après en avoir délibéré :

- DE DONNER un avis favorable à la modification N°1 au marché de l'entreprise SEIT HYDR'EAU , d'un montant de **2 298.12 € hors taxes**, portant la masse initiale du marché au montant **106 385.12 € hors taxes**,

- DE SOLLICITER pour cette modification de marché, les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

- D'AUTORISER le Président à signer l'ensemble des actes afférant à cet modification N°1 au marché, à en effectuer la liquidation et le mandatement des dépenses.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Patrick MALEZE



Le Président,

Hugues DAZARD


